



CFPPA



CAP MÉTIERS : CONSOLIDATION DU PROJET PROFESSIONNEL

Formation individualisée favorisant l'insertion professionnelle

OBJECTIFS PRINCIPAUX

Cap métiers est un nouveau dispositif de formation professionnelle financé par le Conseil Régional du Languedoc Roussillon, co-financé par le FSE. Il s'adresse aux demandeurs d'emploi qui ont besoin d'acquérir les premiers gestes professionnels du métier visé afin de poursuivre ensuite leur parcours en formation qualifiante ou directement en emploi.



Cap métiers est ouvert sur toute l'année en entrées et sorties permanentes et repose sur une formation à la carte qui vise à :

- Vérifier et/ou consolider un projet professionnel
- Acquérir des connaissances et compétences nécessaires pour intégrer une formation qualifiante ou un emploi et permettre ainsi de sécuriser le parcours de formation
- Acquérir les premiers gestes professionnels d'un métier

Cap métiers permet de consolider votre projet professionnel :

- Pendant les périodes en centre : au sein d'ateliers ou par accès aux plates-formes spécialisées, équipées pour des mises en situations
- Pendant les périodes en entreprise : par une immersion en entreprise pour tester directement les premiers gestes professionnels et se positionner éventuellement pour une insertion en emploi

OBJECTIFS A L'ISSUE DU PARCOURS DE FORMATION

- Pouvoir intégrer une action de formation permettant d'acquérir une qualification
- Assurer une insertion durable en emploi

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi inscrit à Pôle emploi, ayant quitté la formation initiale (scolaire et universitaire) depuis plus de six mois et n'ayant pas effectué une formation qualifiante ou la même formation financée par la Région dans les douze mois qui précèdent l'entrée en formation
- Être Orienté par un prescripteur Pôle Emploi, Mission locale, Cap emploi, Services d'insertion du Conseil général, Centre d'information sur les droits des femmes
- Avoir participé à l'information collective, aux entretiens individuels
- Obtenir la validation du CLS (Comité Local de Suivi : piloté par un représentant du Conseil Régional et en présence des prescripteurs et représentants des centres de formation du département)

Autres éléments de prise en compte de la candidature :

- Volonté de consolider projet professionnel
- Volonté de s'insérer dans l'entreprise
- Volonté de suivre un parcours de formation individualisée

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Individualiser votre parcours de formation afin de répondre au mieux à vos besoins

- **La phase de positionnement** : proposée au début de la formation, elle va déboucher sur un plan de formation individuel. C'est un diagnostic qui permet d'identifier vos besoins, vos connaissances, vos compétences et le degré d'accompagnement pendant votre parcours de formation.
- **Le réajustement de parcours** : permet d'adapter le contenu de votre parcours après chaque phase d'évaluation. Une formation qui s'appuie sur l'alternance : la formation en centre s'élabore en lien avec les expériences professionnelles développées en entreprise. Différents types de stage seront proposés : découverte de l'entreprise, découverte de métiers, construction et validation d'un projet professionnel. L'objectif de Cap Avenir est de vous accompagner de manière personnalisée dans le déroulement et le suivi de votre formation.

LYCÉE AGRICOLE
Marie DURAND
Voie Initiale Scolaire

CFA-AH du GARD
Voie Initiale
Apprentissage

CFPPA du GARD
Voie Professionnelle
Continue

Domaine de Donadille
Exploitation agricole
à vocation pédagogique



ORGANISATION DE LA FORMATION

Entrées permanentes après Validation du CLS (environ 1 CLS/mois) et sorties permanentes.

Phase 1 : POSITIONNEMENT

Diagnostic intégration

- ▶ Évaluation des connaissances de base
- ▶ Évaluation des compétences en situation pratique
- ▶ Évaluation des connaissances socio-professionnelles
- ▶ Évaluation des connaissances de base
- ▶ Repérage des atouts et des freins
- ▶ Atelier repérage / espace temps

Le programme de formation individualisé est établi à l'issue de cette phase.

Phase 2 : ACQUÉRIR LES PREMIERS GESTES PROFESSIONNELS

Selon les besoins, vous pourrez suivre les modules suivants :

- ▶ Remise à niveau sur les savoirs de base professionnels
- ▶ Mise en situation sur des plateaux techniques et périodes en entreprise
- ▶ Connaissance de l'environnement professionnel
- ▶ Validation des compétences acquises durant le parcours

Phase 3 : ACCOMPAGNEMENT A LA SORTIE DU DISPOSITIF

Selon les besoins, vous pourrez suivre les modules suivants :

- ▶ Élaboration d'un plan d'action
- ▶ Mise en place de stratégie de recherche d'emploi
- ▶ Accompagnement à l'entrée en formation qualifiante

DURÉE DE LA FORMATION

Parcours moyen 500 heures dont 140 heures en entreprise, ajustable en fonction des besoins et des objectifs

LIEU DE FORMATION

Nîmes, Rodilhan

INSCRIPTION

Orientation sur le dispositif de formation par votre référent Pôle Emploi, Mission locale, Cap emploi, Services d'insertion du Conseil général, Centre d'information sur les droits des femmes...